

**CTC/PIC**

**Spécial mobilisation  
21 janvier 2011**

## **Imposons l'ouverture de négociations !**

Notre expérience nous a appris à ne pas croire au Père Noël : non La Poste ne va pas devenir magiquement un patron social ! Car tout employeur tente d'imposer une productivité maximale, tout en nous payant le moins possible... D'où la nécessité de nous organiser et de créer les rapports de force afin d'imposer nos revendications et les arracher à nos dirigeants.

SUD dépose un préavis de fin de semaine depuis avril 2009 : La Poste joue le pourrissement, comme lors de la grève des nuits de 2007. Tous les agents des centres de tri qui souhaitent un changement radical du management, des conditions de travail, et plus de reconnaissance, vont devoir rendre visible leur mécontentement et leur colère !

Car si l'on veut que les choses avancent dans nos centres, il va falloir que le personnel agisse et soutienne la lutte ! Pas d'hésitation ! La boîte doit entendre le ras-le-bol et le malaise dans les CTC et PIC, et notre exigence d'ouverture de négociations et d'harmonisation nationale par le haut des pratiques et acquis en matière de primes, pauses, horaires... SUD appelle les agents à la grève et à venir au rassemblement national des CTC et PIC devant le Siège, au 144 bd de Vaugirard (métro Montparnasse), à 14h ce vendredi 21 janvier. Participons massivement à cette mobilisation, soyons nombreux devant le Siège, pour nos revendications !

## **Des objectifs clairs, lutter pour :**

- Stopper l'hémorragie d'emplois
- Améliorer les conditions de travail
- Améliorer les carrières et le grade de base
- Faire cesser l'infantilisation et le flicage
- Obtenir plus de respect
- Faire reconnaître la pénibilité
- Conserver des horaires acceptables
- Augmenter l'heure de nuit



**Le vendredi 21 janvier 2011  
Manifestation nationale à Paris !**

# La presse en parle !

Voici quelques extraits d'un très bon article d'Ivan du Roy faisant référence à des études sociologiques sur les PIC. Une analyse extérieure très explicite qui en dit long !

## Quand la machine passe avant l'être humain

*«Fin 2009, La Poste aura inauguré 18 « plateformes industrielles courrier » (PIC). Ces sites industriels reçoivent et trient les 95 millions de lettres, publicités, documents et colis quotidiennement postés. Une PIC est en activité 24h sur 24h, six jours sur sept. Elles sont présentées comme un « véritable laboratoire technique de La Poste ».*

*La première de ces plateformes a ouvert ses portes à Gonesse (Val d'Oise) en 2005. Ses deux gigantesques halls s'étendent sur 33.000 m<sup>2</sup> - soit quatre terrains de football ! – et accueillent 850 salariés. Une véritable petite ville ultramoderne dédiée au tri du courrier et à son acheminement. On y développe la « polyactivité ». Les agents doivent être en capacité d'assurer la plupart des positions de travail : sur les différents types de trieuses (enveloppes, objets, colis...) ou le vidéocodage pour les adresses que les machines n'arrivent pas à lire. De quoi répondre aux nouveaux défis de la compétitivité...*

*Problème : en trois ans, les congés maladie y sont passés en moyenne de 14 à 25 jours par salarié. «La structure a également connu un turn-over assez important et à tous les niveaux (direction, encadrement et agents de production)», s'étonne l'Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail (Aract) d'Île-de-France, organisme paritaire géré par les partenaires sociaux et patronaux, sollicité en 2007 pour réaliser une étude au sein de la PIC.*

*L'Aract y découvre un environnement de travail particulièrement déshumanisé. « On fait beaucoup plus attention aux machines qu'aux difficultés du personnel dans cette PIC », déplore un salarié. Le sentiment d'isolement est fort. La « polyactivité » permet certes de ne pas travailler en permanence sur un poste pénible ou répétitif, mais empêche les collectifs de travail de se constituer, nuit à l'esprit d'équipe et à l'émergence de « valeurs communes » entre fonctionnaires et salariés de droit privé, entre novices et vétérans de l'activité.*

*Le site, s'il est proche des noeuds routiers, des pistes de Roissy ou de sa gare de TGV, est très mal desservi et donc*



*difficilement accessible pour celles et ceux qui y pointent. Qu'on y travaille de nuit ou de jour, la lumière y est entièrement artificielle. Les salariés prennent leurs fonctions entre deux plantes vertes, dans un étroit espace délaissé par les machines et véhicules.*

*« La nature du travail, le rythme du travail est imposé par la machine », constate les experts de l'Aract. « Il semble que les questions humaines soient passées au second plan au moment de l'ouverture et de la montée en charge de l'établissement. ».*

*Si les machines sont respectées, cela ne semble pas être le cas des salariés, infantilisés par certains managers : « Les chefs parlent aux agents comme à des enfants », « on a l'impression d'être au collège », « certains prennent les agents pour des gamins, parlent mal, donnent des ordres », entend-on dans les allées. Frustrations et désillusions sont au rendez-vous.*

*Le plan « Cap qualité courrier » et son volet « facteur d'avenir », concocté par le PDG de La Poste Jean -Paul Bailly, s'affiche comme une « véritable révolution dans l'histoire du courrier ». Quatre ans plus tôt, leurs anciens collègues de France Télécom avaient déjà entendu cette singulière mélodie. Ils découvraient le plan « Nouvelle expérience des télécoms » (Next), conçu par Thierry Breton et son équipe de cost-killers, censés les faire entrer dans la modernité. On sait aujourd'hui ce qu'il en est ».*

**Ivan du Roy. Article complet sur :**

**[http://www.bastamag.net/article724.html?id\\_mot=68](http://www.bastamag.net/article724.html?id_mot=68)**

# EFFECTIFS : LA SAIGNEE

SUD vous livre, chiffres à l'appui, un état des lieux des CTC et PIC. Nous étions + de 30 000 avant CQC, à peine 20 000 aujourd'hui, et encore en se basant sur des chiffres de l'entreprise surévalués (prise en compte des emplois précaires comme les collègues en CDD) qui datent de quelques mois, Il y a aussi eu depuis des mutations, départs en retraite... Pour avoir les effectifs en "équivalents temps plein", c'est minimum 15% de moins ! Une véritable saignée !



PIC	Cadres	Exécution	Global
PIC ARRAS	35	305	340
PIC AVIGNON	30	167	197
PIC BOBIGNY	43	304	347
PIC BOIS D'ARCY	47	373	420
PIC CESTAS	56	376	432
PIC CREIL	28	224	252
PIC CLERMONT	36	265	301
PIC GONESSE	77	764	841
PIC TOULON	42	337	379
PIC TOULOUSE	57	445	502
PIC LILLE	67	609	676
PIC LOGNE	53	342	395
PIC POITIERS	42	268	310
PIC MONTPELLIER	48	331	379
PIC MITRY	31	177	208
PIC MULHOUSE	28	221	249
PIC NICE	53	434	487
PIC AVEYRON	14	95	109
PIC LORRAINE	46	373	419
PIC ROISSY HUB	85	887	972
PIC ROUEN	41	399	440
PIC CHALONS	28	197	225
PIC PONTOISE	40	245	285
PIC AIN RHONE	61	636	697
PIC NANTES	43	380	423
PIC SORIGNY	42	266	308
PIC BESANCON	29	219	248
PIC WISSOUS	102	776	878
<b>TOTAL PIC</b>	<b>1304</b>	<b>10 415</b>	<b>11 719</b>

CTC	Cadres	Exécution	Global
CHAMBERRY CTC	19	148	167
PAU CTC	23	180	203
NANTERRE CTC	53	450	503
ISSY LES MLX CTC	32	226	258
ANGERS CTC	30	224	254
ORLEANS CTC	43	265	308
ST ETIENNE CTC	31	178	209
MARSEILLE VILLE	16	117	133
LE MANS CTC	27	201	228
BOURGES CTC	13	130	143
PARIS CHAROLAIS	22	192	214
VANNES CTC	23	154	177
QUIMPER CTC	19	100	119
ST BRIEUC CTC	17	155	172
RENNES AIRLANDE	47	359	406
LIMOGES CTC	27	271	298
ANNECY CTC	24	212	236
CRETEIL CTC	41	362	403
STRASBOURG CTC	35	275	310
EVRY CTC	38	339	377
CAEN CTC	39	314	353
BREST CTC	23	167	190
MARSEILLE PROV.	79	604	683
ORLY DOM CTC	36	267	303
SENART PFR	33	204	237
MACON CTC	23	155	178
<b>TOTAL</b>	<b>813</b>	<b>6249</b>	<b>7062</b>

Effectifs en centres de tri courant 2010 :

**20 422 agents**

**(a priori 17 000-20 000 maintenant)**

Soit + de 10 000 emplois supprimés depuis le lancement de CQC ! Les résultats sont là, impitoyables ! Cet état des lieux démontre bien les conséquences négatives de CQC sur l'emploi et ce n'est pas fini ! En effet plusieurs centres sont en danger de fermeture (Evry, Issy-les-Moulineaux, St Briec...).

Sans compter qu'un autre plan sera annoncé sous peu, avec une crainte pour la pérennité de Pontoise, Bobigny, Besançon, Angers...

## L'heure est venu de dire stop !

# Bordeaux-Bègles : Désaveu pour La Poste !

Le Tribunal correctionnel de Bordeaux vient de rendre son verdict concernant l'affaire du centre de tri de Bordeaux-Bègles. Treize syndicalistes de SUD-PTT et de la CGT étaient traînés en justice par la direction de La Poste pour une prétendue séquestration accompagnée de traitements dégradants envers 5 cadres.

Si nos camarades s'étaient réellement rendus coupables des actes que La Poste leur reprochait, ils risquaient 5 ans de prison ferme. En fait, trois syndicalistes sont relaxés, l'un est condamné à 300 € d'amende, un autre à 2 mois de prison avec sursis et 200 € d'amende, un autre est dispensé de peine et 6 écopent de 3 mois de prison avec sursis, avec dispense d'inscription au casier judiciaire B2. Par rapport aux déclarations et aux accusations de La Poste, ce verdict représente un désaveu cinglant pour ses dirigeants. De plus, les dirigeants de La Poste demandaient la condamnation de ces syndicalistes à 440 000 € de dommages et intérêts. Le juge a tranché : cette demande est irrecevable !

Le 5 mai 2005, à la suite d'une réunion de comité d'hygiène et sécurité, les syndicalistes présents demandaient l'ouverture de véritables négociations sur une réorganisation en cours dans cet établissement. Devant le refus de la direction, une grande partie du personnel, rassemblée devant les portes de la salle de réunion empêchait la sortie des cadres dans l'attente des négociations. Les dirigeants de La Poste refusaient alors toute discussion et obtenaient du préfet l'intervention du GIPN. Depuis ils n'ont cessé de présenter les 13 syndicalistes concernés comme des séquestrateurs, voire comme des terroristes utilisant des moyens humiliants et dégradants à l'encontre des cadres prétendument séquestrés.

La fédération SUD-PTT regrette la condamnation de 10 camarades, sanctionnés dans le cadre de leur activité militante ; la relaxe de la totalité d'entre-eux s'imposait. Toutefois, au regard des motifs originaux de leur inculpation et la communication de La Poste, ce jugement représente un gros désaveu pour ses dirigeants : 3 relaxes, 1 dispense de peine et non inscription au casier judiciaire pour la quasi-totalité des autres sans compter l'irrecevabilité dans sa demande de partie civile ! Les dirigeants de La Poste doivent en prendre acte et arrêter la politique de répression syndicale développée aujourd'hui dans les services.

## Les agents des CTC et PIC doivent agir !



**CTC - PIC** 

**Emplois, salaires, horaires,  
conditions de travail,  
pénibilité, flicage...**

 **UVREZ- LA !**

**MONTÉE NATIONALE A PARIS  
VENDREDI 21 JANVIER 2011**

Afin de faire entendre notre colère, SUD appelle à une montée nationale des agents des CTC et PIC à Paris, le vendredi 21 janvier 2011 à 14h devant le Siège de La Poste, 144 bd de Vaugirard (métro Montparnasse).

**Contactez les militant-e-s SUD de votre centre rapidement pour y participer !**